

ENVIRONNEMENT-QUALITÉ

N° 81



Cerafel
Légumes, fruits & horticulure

Rapport Développement Durable RSE 2018

Les producteurs prennent la parole

Un Rapport Développement Durable RSE organisé autour d'une charte de 10 engagements a été réalisé par les producteurs en concertation avec toutes les parties prenantes de la filière. Une implication de tous pour faire évoluer notre communication.

En septembre 2016, notre Conseil d'Administration a souligné que la filière Prince de Bretagne ne communiquait pas suffisamment sur ses actions en faveur du développement durable. Il est pourtant essentiel de faire savoir que nous agissons tous quotidiennement pour préserver l'environnement. Cette démarche commence par les terres que nous cultivons afin de répondre aux consommateurs en attente de produits sains, bons et locaux. L'année 2018 est donc placée sous le signe

du Développement Durable. Elle a commencé par la présentation du nouveau Rapport Développement Durable RSE par Joseph Rousseau, Marc Kerangueven et Marie Dérédec lors de la Fruit Logistica de Berlin en février 2018. Ce Rapport illustre les 10 engagements de la charte par des actions concrètes, de nombreux témoignages et des indicateurs chiffrés. Tous les maillons de la filière Prince de Bretagne y sont représentés dans une démarche de transparence et d'accessibilité pour le lecteur.

Il rappelle aussi que 100 % des producteurs Prince de Bretagne sont engagés dans une démarche écoresponsable. Ces mêmes agriculteurs qui participent à la vie du groupement dont ils sont adhérents, à l'image d'Yves Kerbiriou, administrateur à la SICA, élu JA et engagé dans des démarches de qualité depuis 2008.

Julien Sérandour
Animateur Environnement
Qualité AOP Cerafel



Rapport Développement Durable RSE 2018

Une démarche des producteurs pour l'avenir

Présenté en février lors de la Fruit Logistica de Berlin, le nouveau Rapport Développement Durable RSE Prince de Bretagne représente l'engagement de tous les acteurs de la filière. Tourné vers l'avenir, il présente la charte des 10 engagements du groupement. Producteurs et représentants de la filière y détaillent des exemples concrets de démarches mises en place.

Le développement durable fait partie de l'ADN du groupement par sa vocation première : nourrir les hommes grâce une large gamme de produits frais, sains, locaux et de saison. Prince de Bretagne répond aussi aux enjeux du développement durable avec une gouvernance basée sur une démocratie interne : les producteurs sont au cœur du système décisionnaire du groupement dont ils sont les dirigeants.

Un nouvel élan en 2018

Pour dissiper les malentendus dont la profession peut faire l'objet et rassurer le consommateur, il était nécessaire de prendre la parole au nom de Prince de Bretagne. Pendant plus d'un an, les producteurs et les différents acteurs de la filière ont été concertés avec l'objectif d'élaborer une charte d'engagements. Dès septembre 2016, ils ont recensé les attentes et les besoins du marché d'aujourd'hui et de demain. En Mai 2017, une Commission Environnement Qualité exceptionnelle constituée des 24 producteurs membres de la Commission Qualité départementale a établi une liste détaillée et enrichie de 10 engagements. Sections techniques,



> Les producteurs ont participé à la phase d'élaboration des engagements du rapport.

services internes et fournisseurs ont ensuite rencontré le cabinet de conseil en développement durable Transitions. Ces entretiens individuels et réunions de Sections Produits ont permis de valider la liste d'engagements et de les illustrer avec des actions concrètes.

La parole aux producteurs

Les 54 pages du rapport donnent largement la parole aux producteurs avec leur témoignage et participe ainsi à mieux

faire connaître Prince de Bretagne. Des indicateurs chiffrés issus des 6 Organisations de Producteurs du Cerafel permettent d'illustrer très concrètement les réussites de la filière. Les organisations satellites de la filière et tous les producteurs ont reçu le Rapport imprimé courant janvier. Son contenu se verra décliné tout au long de l'année sous forme de nombreux supports de communication à destination des clients, consommateurs, organismes publics...

Les 10 engagements pris au quotidien par la filière Prince de Bretagne

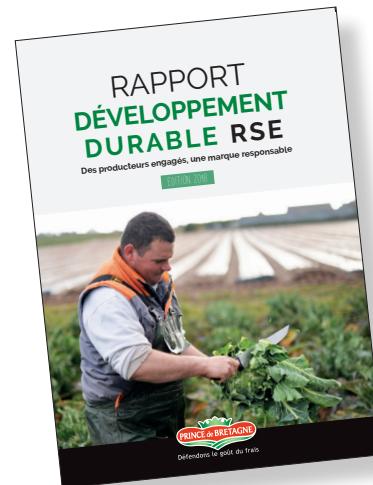

ENGAGEMENT 1
Défendre les valeurs de notre organisation pour pérenniser la filière légumière bretonne


ENGAGEMENT 2
Proposer des produits de qualité : frais, bons et sains


ENGAGEMENT 3
Renforcer notre démarche d'agro-écologie


ENGAGEMENT 4
Contribuer au développement de la production biologique


ENGAGEMENT 5
Garantir l'indépendance des producteurs



100 % des producteurs engagés

Une spécificité de la filière Prince de Bretagne est de ne pas opposer agriculture conventionnelle et biologique. Elles sont complémentaires et participent ainsi à l'échange des bonnes pratiques avec le même objectif de progresser. La Commission Bio compte 55 producteurs bio en 2018 et 22 en cours de conversion qui bénéficient des accompagnements et outils communs mis à disposition par le Cerafel : animateurs produits, techniciens, stations expérimentales, stations de conditionnement. Ils apportent un

support essentiel afin de produire 20 000 tonnes de légumes frais par an. Une fierté pour toute la filière Prince de Bretagne qui a de nombreuses autres initiatives en œuvre pour réduire l'impact de notre activité sur l'environnement : démarche 100% Nature et Saveurs, réduction des emballages, développement d'alternatives aux énergies fossiles... Grâce à ces démarches, Prince de Bretagne peut annoncer que 100 % de ses producteurs sont aujourd'hui engagés pour produire dans le respect de l'environnement.

Source d'emplois et d'attractivité

Sur le volet économique, l'importance du marché au cadran pour rémunérer le producteur au juste prix en fonction de l'offre et la demande n'est plus à démontrer. Quant à la production de légumes, elle est une source essentielle de création directe et indirecte d'emplois. Notre activité contribue donc à l'attractivité du territoire. C'est une force pour les terres bretonnes. ■

Marie-Amélie Lacroix : « Faire connaître la valeur ajoutée des légumes Prince de Bretagne »

Marie-Amélie Lacroix a rejoint l'équipe Prince de Bretagne en août 2017 comme chef de produits avec 8 ans d'expériences dans le marketing dont 6 dans l'agro-alimentaire. Elle est désormais responsable des gammes de produits issus de l'agriculture biologique, des salades, du shii také et des produits de diversification comme la rhubarbe ou la patate douce. « En conventionnel comme en bio, mon objectif est de créer un attachement à notre marque de la part du client ou du consommateur. La qualité de nos légumes, la production

locale, les producteurs décideurs, tout cela participe à la valeur ajoutée de Prince de Bretagne », souligne Marie-Amélie. Dans ses missions elle compte aussi la gestion de projet développement durable de Prince de Bretagne. Son arrivée correspond à la finalisation de la charte d'engagements et à la création du Rapport Développement Durable. Désormais, l'objectif du groupement et la mission de Marie-Amélie portent sur l'accompagnement vers une stratégie cohérente et partagée par l'ensemble des parties prenantes.



> Marie-Amélie Lacroix, chef de produits au Cerafel depuis août 2017.



Yves Kerbiriou, producteur de légumes

Les engagements Prince de Bretagne démarrent avec les producteurs

Yves Kerbiriou est engagé depuis 2008 dans des démarches de qualité. Démarches agronomiques, sociales, ses actions illustrent bien l'engagement des producteurs Prince de Bretagne.

Pourquoi vous investir dans la démarche développement durable de Prince de Bretagne ?

YK : Je travaille en bio avant tout par conviction. Et en tant que producteurs nous devons répondre aux attentes du consommateur sur la qualité et la sécurité de nos légumes. De plus, il y a de très nombreux acteurs sur le marché : nous devons être présents, innover et nous diversifier pour montrer que nous sommes toujours à l'écoute.

Comment participez-vous à cette démarche ?

YK : J'ai apporté mon témoignage pour le Rapport Développement Durable de 2011. J'y détaillais les actions mises en place depuis 2008 avec mon associé afin de réduire notre utilisation d'intrants en commençant par le désherbage des choux et le traitement des artichauts. La veille organisée par les animateurs du Cerafel ainsi que les échanges qu'ils organisent sont une source précieuse d'informations pour nous, producteurs.

Comment ont évolué vos pratiques agricoles ?

YK : Je suis à l'affût de nouvelles variétés résistantes proposées par l'OBS* et dont seuls les producteurs du groupement bénéficient. Les recherches des stations d'essais du CATE et de Terre d'Essais sur ces nouvelles variétés sont importantes afin de limiter les traitements. La Cuma locale m'a également aidé à développer de nouvelles méthodes de travail du sol grâce à ses outils et son personnel. La rotation des cultures avec l'intégration de légumineuses au moins tous les 3 ans favorise la qualité du sol et donc du produit final. Elle capte l'azote de l'air et limite ainsi l'apport d'intrant. Elle participe aussi à réduire la pression sanitaire. La diversification joue un rôle dans l'allongement de la rotation et sur le



> Yves Kerbiriou s'investit au quotidien dans une démarche de développement durable.

plan économique : je peux essayer une nouvelle culture comme la patate douce sans un grand investissement et si elle fonctionne je peux travailler vers plus de performances.

Que pensez-vous de la diversité de gamme proposée par Prince de Bretagne ?

YK : La diversité et l'exclusivité des variétés proposées par l'OBS sont une force pour notre groupement. En chou, nous disposons ainsi d'une nouvelle variété entre décembre et janvier : un atout fort pour le bio car elle est résistante au mycosphaerella. De plus, le cahier des charges du Cerafel et ses contrôles, nous offrent l'opportunité de travailler chacun à sa façon tout en proposant des produits de qualité. Ainsi, agriculture biologique et conventionnelle ne s'opposent pas : tous participent aux essais et amènent ses bonnes pratiques. Ce partage est la clé de notre évolution et de notre diversification de gammes.

Aujourd'hui, nous sommes tous dans une démarche qualité à l'image de 100 % Nature et Saveurs. Cette diversité de penser et de travailler fait notre force.

Pourquoi vous investir au sein du conseil d'administration de votre coopérative ?

YK : J'ai bénéficié d'une des deux places réservées aux élus JA au conseil d'administration de la coopérative pendant 2 ans. Mon objectif était de mieux comprendre le fonctionnement du groupement car de l'extérieur nous pouvons parfois être en désaccord avec les décisions prises. Aujourd'hui, je sais mieux la gestion de la vie du groupement. C'était une expérience très intéressante et formatrice de travailler avec nos représentants, eux-mêmes producteurs, sur une grande diversité de dossiers. ■

*Organisation Bretonne de Sélection